



**ENGAGEMENT QUANT À LA TRANSMISSION À DISTANCE DES JUGEMENTS AUX
AVOCATS PAR LA COUR SUPRÊME DU CANADA (CSC)**

*[Intitulé de la cause]
N° de dossier : [XXXXXX]*

Engagement que doivent signer les avocats préalablement à la transmission à distance le [DATE] du jugement (ou des jugements) dans l'appel (ou les appels) susmentionné(s).

À titre de procureur au dossier d'une partie dans l'appel (ou les appels), je reconnais avoir pris connaissance du présent document, consentir aux engagements qui y sont énoncés et m'engager à m'y conformer.

- (1) Je vais recevoir avant sa publication et sous embargo une copie du jugement (ou des jugements) (« jugement sous embargo ») sur une plateforme sécurisée de gestion de fichiers électroniques, au moyen d'un lien que la CSC va me faire parvenir par courriel au début de la période d'embargo;
- (2) Je ne permettrai à personne d'avoir accès à la plateforme, au courriel ou au jugement sous embargo;
- (3) Je ne pourrai que voir le jugement sous embargo et il est entendu que la CSC peut révoquer à tout moment mon accès au jugement en question sur la plateforme, ainsi que surveiller et contrôler l'utilisation que j'en ferai sur la plateforme;
- (4) Je ne divulguerai à personne le jugement sous embargo ou son contenu, y compris à mes clients, tant que l'embargo ne sera pas levé, soit tant que la CSC n'aura pas rendu le jugement public en le publiant sur son site Web ou autrement.

Les avocats doivent déposer le présent engagement au greffe au moins deux jours ouvrables avant la transmission à distance du jugement sous embargo.

Signé à _____ ce _____ jour de _____ 20__.

(Signature)

(Nom en caractères d'imprimerie)

Courriel (où sera envoyé le jugement sous embargo) : _____

Numéro de téléphone : _____

Cabinet ou organisation : _____

Adresse : _____
